

BARÈME DES HONORAIRES

IMMOBILIER ANCIEN / VENTE

A l'exclusion de : Neuf (VEFA), immobilier Commercial et d'Entreprise

<u>Prix de vente</u>	<u>Honoraires</u>	<u>Avis de valeur</u>
De 1€ à 40 000€	5 000€	A la demande d'un ou plusieurs propriétaire(s), l'avis de valeur effectué par l'agence immobilière le Pic du Quercy, en fonction des éléments recueillis auprès du ou des propriétaire(s), sera facturé forfaitairement : 90€ HT
40 001€ à 60 000€	14%	
60 001€ à 80 000€	13%	
80 001€ à 100 000€	12%	
100 001€ à 120 000€	11%	
120 001€ à 140 000€	10%	
140 001€ à 160 000€	9%	
160 001€ à 180 000€	8,5%	
180 001€ à 200 000€	8%	
200 001€ à 230 000€	7,5%	
230 001€ à 260 000€	7%	
260 001€ à 280 000€	6,5%	
280 001€ à 300 000€	6%	
300 001€ à 350 000€	5,5%	
350 001€ à 400 000€	5%	
400 001€ à 500 000€	4,9%	
500 001€ à 750 000€	4,8%	
750 001 à 1 000 000€	4,7%	

HONORAIRES MAXIMUM ET NEGOCIABLES

Application de l'arrêté du 26 janvier 2022

